



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 461 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec.

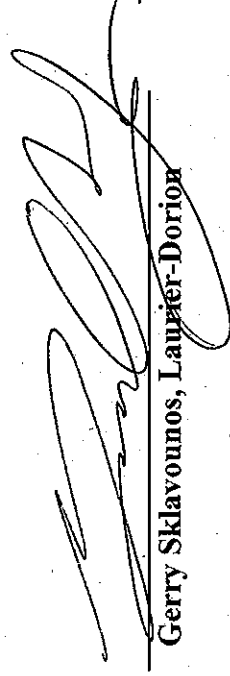
Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE nous appuyons la communauté sourde et malentendante du Québec afin qu'elle puisse suivre les débats de l'Assemblée nationale;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, désirons que la période de questions soit traduite en langue des signes québécoise (LSQ) et que le sous-titrage ne soit pas retiré.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Gerry Sklavounos, Laurier-Dorion

02/02/2010
(Date)